

## **Compte rendu du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire du jeudi 8 février 2001**

### **Les décisions**

- Approbation du compte-rendu du CEVU du 23 novembre 2000
- Approbation du bilan du Fonds d'amélioration de la vie étudiante (FAVE)
- Approbation du budget et des orientations pour l'année 2000-2001
- Approbation du DU « éducation physique et sportive et motricité humaine »

Monsieur KABILA, Vice-président formation, accueille les conseillers, leur souhaite la bienvenue et ouvre la séance par l'examen des points de l'ordre du jour :

### **Approbation du Compte-rendu du CEVU du 23 novembre 2000**

Il n'y a ni remarques, ni commentaires. Le compte-rendu est voté à l'unanimité

### **Approbation du bilan du FAVE**

M.KABILA commente le document qui fait état :

d'un montant des dépenses à hauteur de	513 800,00 F
d'un montant de recettes à hauteur de	625 000,00 F
soit un excédent de recettes de	111 200,00 F
auquel vient s'ajouter un reliquat sur l'exercice précédent	257 430,00 F

Mis aux votes, le bilan est approuvé à l'unanimité

### **Budget et orientation du FAVE**

M.KABILA commente le document présentant à la fois le budget et les orientations du FAVE pour l'année scolaire en cours, en reprenant les mêmes rubriques que celles du bilan.

Le point concernant l'application d'une décision prise et votée en CEVU, le 4 mai 2000, au sujet d'une somme de 110 000,00 F à réserver pour abonder un fonds d'aide à la mobilité internationale des étudiants, fait l'objet de quelques commentaires et questions qui portent principalement sur :

- le bien fondé d'accorder une aide uniquement aux étudiants en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle,
- la sélection : critères sociaux, universitaires, motivation de l'étudiant,
- le genre du déplacement de l'étudiant : stage, séjour d'études, séjours culturels,
- le mode de répartition des aides,
- le fait que cette action démarre et qu'il faut l'engager assez rapidement.

M.KABILA souligne, qu'en effet cette action est menée pour la première fois, qu'il faut la mener à bien, même sans recul, puisqu'elle a été votée par un CEVU antérieur.

Mme SCHREVEL donne une réponse en faisant lecture de la décision du 4 mai 2000.

Après discussion il est décidé que cette mesure sera appliquée à tous les étudiants, de ce fait les critères de sélection seront sévères. Une commission sera chargée de l'examen des dossiers, comme le prévoit le texte initial. La somme allouée sera de 3000 F par étudiant.

Ainsi amendée cette mesure est approuvée à l'unanimité.

Les autres rubriques sont commentées par M.KABILA, l'ensemble des propositions est voté à l'unanimité.

### **Demandes de subventions**

M. KABILA souhaite qu'à l'avenir il puisse travailler en un partenariat plus étroit avec les associations regroupées dans la FEV (Fédération des Etudiants de Valenciennes) ; il précise à ce sujet qu'il aimerait rencontrer un nombre réduit d'interlocuteurs, pour faciliter le travail et améliorer le dialogue sur des projets bien définis. Il reprend l'idée émise lors de la Commission « Vie de l'étudiant » d'une Corpo par composante ou par site, pour Cambrai et Maubeuge, au sein de la FEV, Corpo représentative des toutes les associations.

Il passe à l'examen des subventions, retenues par la Commission vie de l'étudiant et par le Bureau élargi.

Soit :

BDE EIGIP	5 000,00 F
ENSIMEV OCEAN	5 000,00 F
CORPO STAPS MANAGEMENT VA (2 projets)	6 000,00 F
CORPO ADES ISTV : FUMEURS/NON FUMEURS (sur présentation de facture)	5 000,00 F
CORPO ADES ISTV : CONCERT DE BIENFAISANCE	5 000,00 F ou 7 000,00 F
COFEV IUT GEA	7 000,00 F
IUT GMP	5 000,00 F
AUDIOVISUEL	5 000,00 F
FDEG ET IPAG	1 600,00 F
FEV JEUDIS PROFESSIONNELS	2 600,00 F

M.PILETTE désire faire une mise au point sur les deux projets présentés par la Corpo STAPS : ceux-ci entrent bien dans l'esprit des projets qui doivent être soutenus par le FAVE, ils portent les couleurs de l'Université de Valenciennes à l'extérieur du campus. M.PILETTE ne comprend pas pourquoi ces projets n'avaient pas été jugés recevables par la Commission vie de l'étudiant. M. BLAISE lui fait savoir que ces actions semblaient être menées dans un cursus. Comme il n'en est rien, ces deux projets seront subventionnés.

M. KABILA précise que l'an prochain, ce problème ne devrait plus se produire, en effet, une fiche détaillée sera établie, renseignée par les étudiants, pour chaque projet, les demandes ainsi normalisées seront claires et les décisions des différentes commissions objectives et parfaitement motivées.

Enfin le cas des projets divers de la FEV est examiné. Il s'agit pour cette association qui fédère toutes les autres, de préciser ses objectifs et de produire un budget prévisionnel faisant ressortir les différents projets à soutenir. La demande initiale est de 40 000 F, les commissaires proposent d'ouvrir une subvention à hauteur de 10 000 F et de prévoir d'abonder cette ligne budgétaire au fur et à mesure que la FEV présentera des projets structurés et chiffrés. Cette proposition est acceptée.

M. KABILA met au vote l'ensemble des propositions de subventions dont il vient d'être débattu, ces propositions sont votées à l'unanimité.

### **Diplôme Universitaire Education Physique et Sportive et Motricité Humaine**

M. KABILA donne la parole à M.PILETTE, porteur du projet. M.Pilette présente la nouvelle organisation de ce D.U.. L'objectif principal des étudiants en STAPS c'est le capes, Pour passer le Capes les étudiants s'inscrivent à l'I.U.F.M. s'ils ne sont pas admissibles l'I.U.F.M ne les reprend pas. Le DU vient palier cet inconvénient, il est en fait une préparation au Capes. Ce D.U existait déjà l'an passé mais il était proposé en articulation avec la maîtrise et coûtait 2 500 F Le nouveau diplôme est découpé en Unités d'enseignements et les étudiants peuvent choisir les unités d'enseignements qui les concernent : épreuve écrite d'admissibilité et plus tard épreuve orale, cela leur revient moins cher. De plus on ne prend plus le coût de la préparation du Capes sur le budget de la Maîtrise. On ne peut plus préparer les épreuves écrites du Capes sans s'inscrire au DU.

M.KABILA met au vote cette nouvelle organisation du D.U.elle recueille l'unanimité des voix.

### **Questions diverses**

#### **Présentation du dossier des étudiants étrangers.**

Madame SCHREVEL expose que le but de ce dossier est de rationaliser l'accueil des étudiants étrangers, le rendre encore plus efficace, convivial et performant. Mme SCHREVEL développe les différentes démarches que l'étudiant doit effectuer avant de venir en France et tous les contacts qu'il prend. Démarches et contacts qui ne sont pas forcément coordonnés. Le dossier qui est présenté tend à palier cet inconvénient en devenant le document unique de référence après le premier contact entre l'étudiant et l'Université, premier contact pris par lettre, mail ou téléphone. Ce document reprend l'ensemble des formations (diplômes) proposées à l'Université, il constitue aussi une fiche de renseignement complète sur le demandeur, son niveau d'études, de français et ses motivations. A l'appui de ces renseignements, des documents sont à joindre qui viennent étayer les déclarations écrites.

Ce dossier est traduit en anglais. Ce point soulève une discussion. A la suite de laquelle, Mme SCHREVEL commente le document du CNOUS qui sera annexé au dossier. Ce document officiel attire l'attention de l'étudiant sur des domaines vraiment importants, tel celui des ressources financières qui pose de très nombreux problèmes.

M.KABILA propose de voter pour l'application immédiate de l'utilisation de ce dossier et la mise en œuvre de son exploitation. après discussion et corrections ce dossier, mis aux votes est accepté à l'unanimité.

### **Concert campus**

L'information est donnée par M. ETIENNE. Il s'agit d'un concert-campus qui aura lieu le lundi 14 mai au Phénix, il existe depuis environ sept ans, et est sponsorisé par la Caisse des dépôts et consignations. L'UVHC n'avait jamais bénéficié d'un concert campus, M. ETIENNE a initié la demande et notre Université sera, cette année un site d'accueil d'un de ces concerts. Initiative de la Caisse des dépôts qui souhaite sensibiliser les étudiants à la musique classique, cette manifestation reçoit un cofinancement du pôle européen et à Valenciennes le Phénix nous prêtera sa salle. Le programme est déjà fixé, pour ce qui est du public, ce concert s'adresse avant tout aux étudiants, qui sont prioritaires pour les réservations, si toutefois des places sont libres elles seront proposées aux différents personnels de l'UVHC. M. ETIENNE donne ensuite la marche à suivre pour l'organisation de ce concert, gratuit mais sur invitation. M. KABILA précise qu'il a déjà signé un courrier pour chaque Directeur de composante qui explique le déroulement de cette opération qui concerne en priorité les étudiants.

### **Informations générales**

Elles sont données par M. KABILA.

Les effectifs : cette année une légère diminution par rapport à 1999-2000 soit – 1.6 %.

Rencontre avec les proviseurs de lycées et professeurs principaux : elle aura lieu le 14 février, sur le thème de l'insertion professionnelle.

L'inventaire : L'Université souhaite présenter un budget initial 2002 avec une dotation aux amortissements. Il nous faut donc procéder à un inventaire. Cette opération lourde est déjà lancée, cependant ce n'est que le 2 avril que commencera le dénombrement des biens meubles et immeubles. Cela ne peut se faire sans la volonté de chacun. Il nous est demandé de faire au mieux pour que cette opération gêne le moins possible le fonctionnement quotidien de l'Université.

Université du III<sup>ème</sup> millénaire : Volet mise en sécurité, nous avons obtenu une enveloppe de 10 millions de francs. Volet construction : extension de la B.U de Maubeuge en 2002, et construction d'un département IUT tertiaire à Cambrai. En 2003-2004 construction d'un complexe polyvalent culture-sport au Mont-Houy. Dans le même temps, construction pour le rapprochement des trois écoles d'ingénieurs, le ministère nous incite à ce rapprochement qui est en cours.

Le calendrier prévisionnel : chaque commissaire en a reçu un exemplaire.

M. VANDEWALLE donne lecture d'une motion lue au conseil d'administration de l'I.A.E. du 5 février dernier, au sujet des matériels informatiques mis à la disposition des étudiants. M.KABILA donne une information sur l'avancée des interventions de M.MAYEUR, il précise en outre que les problèmes d'accès des étudiants aux salles d'informatique, c'est de la gestion, il s'agit donc d'une mission propre à chaque composante.

L'ordre du jour étant épuisé M. KABILA lève la séance.

**Les présents :**

- Collège A : M. HERBIN, M. HERRERAS, M. OURAK.
- Collège B : Mme SADAUNE, M. BLAISE, M. DEMORY.
- Collège AITOSS : Mme CITERNE, Mme FEUTRY, M. RUFIN.
- Collège usagers : Mlle SAMYN, M. BRYGO, M. MULLOT,  
M. SAUVAGE, M. VANDEWALLE
- Invités permanents : Mme CLABECQ, Mme CHAARA, Mlle FLAMENT,  
Mme SCHREVEL, Secrétariat de séance Mme MINISINI.

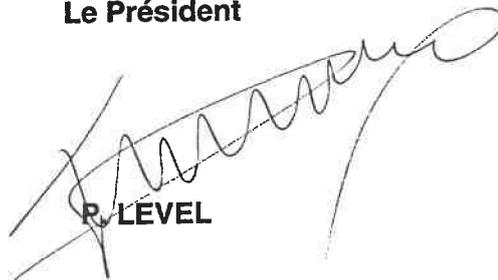
**Ont donné pouvoir :**

Mme MAQUINGHEN-GODILLON, M. TALEB, M. BERNARD, M. BERTRAND,  
M. DEMILLY, M. DESPINOY, M. SEGUY, M. ZIRIGUI

**Etaient excusés :**

Monsieur le Secrétaire général, Monsieur l'Agent comptable.  
Mlle CROY, Mme KALINSKI, M. DECHY, M. DELEBARRE, M. SERNICLAY

**Le Président**



P. LEVEL